

Questions orales

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est faux, c'est complètement faux.

M. Hnatyshyn: Ce que nous faisons est sans précédent. Le parti libéral est particulièrement vulnérable à cet égard.

Tout ce que je puis dire, à propos de ce traité, c'est que, une fois qu'il aura été entériné par les deux pays, il nous incombera d'agir dans les domaines de compétence fédérale. Je dirai simplement que tous les niveaux de gouvernement coopéreront avec le gouvernement fédéral à cet égard.

M. Broadbent: Le ministre vient de dire que tous les niveaux du gouvernement fédéral collaboreront avec le gouvernement fédéral. C'est fort encourageant, mais ce n'est pas vraiment une surprise.

accord soit efficace, les sujets qui sont du domaine provincial doivent obtenir l'appui des provinces. Est-ce que c'est vrai pour le gouvernement? Oui ou non?

[Traduction]

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, la réponse est la même dans les deux langues officielles du Canada. Je répète seulement ce que j'ai dit précédemment. Nous sommes convaincus que nous avons la capacité constitutionnelle de conclure cet accord avec les États-Unis, qui est destiné à favoriser les échanges avec ce pays. Nous estimons avoir la compétence pour le mettre en oeuvre intégralement. Nous savons que les provinces collaboreront dans les domaines qui relèvent d'elles.

L'APPROBATION DES PROVINCES

* * *

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): A la page 34 des Éléments de l'Accord, on dit qu'il est conclu sous réserve de l'approbation des autorités nationales de part et d'autre. Le ministre est-il en train de nous dire que cette clause est arrivée là par accident? Veut-il nous dire que lorsque l'ambassadeur Yeutter des États-Unis disait publiquement qu'il espérait l'approbation des provinces, il ne parlait pas sérieusement? Ou bien le ministre de la Justice va-t-il admettre la vérité à la Chambre des communes, que cet accord, pour qu'il entre en vigueur, comme le disait la commission Macdonald, comme le supposent tous ceux qui l'ont regardé, exige l'approbation des provinces? Le ministre est-il prêt à admettre cela?

LA RADIODIFFUSION

LE FINANCEMENT DE TÉLÉFILM

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je désire confirmer pour le chef du parti néo-démocrate que le gouvernement du Canada est totalement, constitutionnellement, moralement et autrement, capable de conclure ce traité au nom des Canadiens. Le fait qu'il existe des aspects qui touchent la compétence provinciale est intéressant, mais il n'est pas fatal à un accord entre les deux pays.

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, pour que nous-mêmes et nos enfants nous sentions vraiment chez nous dans notre pays, nous avons besoin d'en voir et d'en savoir davantage sur nous-mêmes, en tant que Canadiens, particulièrement à la télévision et au cinéma. A l'heure actuelle, monsieur le Président, nos chances de brancher la télé ou d'acheter un billet de cinéma et de voir une émission ou un film canadiens sont inférieures à 5 p. 100. Cela est triste.

Je répète la position du premier ministre et de la ministre du Commerce extérieur qui est que nous sommes persuadés qu'en dernière analyse, une fois l'accord conclu, tous les niveaux de gouvernement collaboreront pour qu'il porte fruit.

Ma question s'adresse à la ministre des Communications. Qu'a-t-elle l'intention de faire au sujet de l'insuffisance du financement de Téléfilm qui, comme elle le sait, entraînera une autre baisse de la production d'émissions et de films au Canada? La ministre se rend-elle compte que Radio-Canada et les radiodiffuseurs privés ne réussiront pas à respecter leurs nouveaux engagements relatifs au contenu canadien? Quelles mesures concrètes la ministre envisage-t-elle de prendre face à ce grave déficit?

LA COMPÉTENCE PROVINCIALE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le premier ministre a dit les choses assez différemment. Le ministre de la Justice devrait le reconnaître. Il a dit «mettre en oeuvre» et pas seulement «négocier» un accord.

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion ce matin de m'entretenir avec les représentants de l'*Action Day Committee*. J'ai été très satisfaite des résultats de la réunion qui a été très utile et productive. Les membres du comité et moi-même convenons de la nécessité d'augmenter et d'améliorer les émissions canadiennes diffusées par les réseaux publics et privés. Jusqu'ici, nous avons essayé de le faire grâce à des mesures de soutien telles que le Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes, qui est maintenant permanent, et le nouveau Fonds de financement des longs métrages canadiens, auquel 165 millions de dollars sont affectés pour cinq ans.

[Français]

Mais selon le ministre, maintenant, le gouvernement fédéral est d'accord pour le moment sur le fait que, pour que cet